



L'APE VOUS INFORME

Nous avons pris connaissance de l'expérimentation d'un pédibus ce vendredi 19 mai par le cahier de nos enfants. Nous tenons à préciser que nous n'avons pas été associés à ce projet.

Au dernier Conseil d'Ecole, nous avons demandé à évoquer les difficultés de prise en charge rencontrées par les enfants sur le temps du midi. Notre demande portait sur l'augmentation du nombre d'agents encadrant les enfants sur ce temps. L'objectif étant de permettre aux enfants d'accéder à un modulaire (en particulier les jours de mauvais temps), d'y faire des jeux ou d'y avoir un temps calme. Lors des échanges, différentes modalités mises en place dans d'autres écoles ont été mentionnées afin d'alimenter la réflexion, dont le pédibus.

Nous sommes tout à fait prêts à réfléchir à de nouvelles modalités pour permettre à nos enfants de mieux vivre cette pause méridienne. Et, pour cela, un minimum d'échanges entre les acteurs afin d'identifier les avantages et les inconvénients des différentes possibilités est nécessaire CE QUI N'A PAS ETE FAIT.

Nous déplorons le fait que le projet du pédibus n'ait pas été réfléchi de manière collégiale. De nombreuses questions peuvent se poser :

- Est-on respectueux du rythme de l'enfant si nous lui demandons de faire 3 km par jour à pied sur le temps du midi ? Est-ce que cela est envisageable tous les jours, par tous les temps ? à tout âge : même si les enfants de petite et moyenne section ne seraient pas concernés, est-ce adapté pour des enfants de grande section qui doivent déjà s'habituer à ne plus faire de siestes en début d'après-midi lorsqu'ils commencent l'année scolaire ?
- Est-ce que le taux d'encadrement est suffisant ? Même si aucune obligation réglementaire n'est posée à ce sujet, la présence que 4 ATSEM suffit-elle à encadrer le déplacement de 170 élèves qui peuvent potentiellement manger à la cantine ?
- Un seul trajet étant assuré, les 170 enfants potentiels arriveront donc tous en même temps à la cantine. La cour de la cantine permet-elle l'accueil de tous les enfants en même temps, sachant que les enfants scolarisés à l'école Sainte Marie sont également présents ?
- Qu'advient-il des enfants bénéficiant des Activités Pédagogiques Complémentaires le midi ?
- La date d'expérimentation est-elle judicieuse et permet-elle une observation significative (absence de 3 classes parties en classes-ville) ?
- Le temps du trajet est estimé à 20 minutes, mais il est probable qu'il sera plus long, notamment pour les plus jeunes. Par ailleurs, un temps de rassemblement sera nécessaire avant le départ ? Est-ce que ce temps de présence supplémentaire des ATSEM aura des incidences sur leur temps de présence en classe ?

En tant que parents, nous souhaitons être associés à de tels changements dans le quotidien de nos enfants et dans leur prise en charge. Nous ne sommes pas que des parents payeurs et ce temps n'est pas qu'une simple prestation. Pour nous, il s'agit d'un temps pédagogique et éducatif dans lequel notre place de parent doit être respectée dans une démarche de coéducation. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques sur cette expérimentation et ce projet via le coupon ci-joint. Vous remerciant pour vos retours, cordialement.

L'équipe de l'APE